



COCDE

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION SAISON 2017/2018

NOM : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Mail : _____
Téléphone : _____ Portable : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Section : _____ Cours : _____ Horaire : _____

COTISATION :

Montant : _____ Date de règlement : _____

Chèque Espèces Coupons sport Chèques vacances

Documents à fournir pour l'inscription :

- **ACTIVITES SPORTIVES** : fiche d'inscription individuelle + certificat médical d'aptitude à la pratique de votre discipline (daté et signé de moins de 3 mois).
- **ACTIVITES CULTURELLES** : fiche d'inscription.

Personne à prévenir en cas d'urgence : _____

Autorise:

- Oui Non Les responsables du club à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident.
Oui Non Le club à prendre des photos et à filmer l'adhérent à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquelles il/elle participe et autorise leur publication dans le journal, le site internet, les CD Rom du club ainsi que dans les articles ou reportages vidéos concernant le club dans les médias.

Si mineur:

- Oui Non Mon enfant à être transporté par d'autres parents, dirigeants ou accompagnateurs dans le cadre de toutes les activités sportives ou associatives impliquant des déplacements collectifs du club.
Oui Non Mon enfant à partir seul à la fin de ses activités.
Oui Non M/Mme _____ à prendre en charge mon enfant à la fin de ses activités et m'engage à signaler tout changement de personne.

L'inscription au Club implique l'approbation des statuts et du règlement intérieur, consultables au siège et sur le site : www.club-des-ecureuils.fr.

- Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du Club des Ecureuils.

Date et signature obligatoire de l'adhérent,
(ou si mineur, du représentant légal) :

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE EN CAS D'ARRET EN COURS D'ANNEE

COCDE

Extrait de la Charte de la Bonne Conduite du COCDE 2017/2018

Récupération des enfants mineurs :

La prise en charge des enfants et la responsabilité du club ne sont assurées que pendant les heures de cours et les entraînements. Les parents ou tuteurs, avant de laisser leur(s) enfant(s), devront s'assurer de la présence d'un entraîneur ou d'un responsable de séance.

De même, à la fin de des cours ou de l'entraînement, les parents ou tuteurs, devront reprendre leur(s) enfant(s), à l'intérieur du gymnase ou autre local, limite de responsabilités du club.

En cas d'absence d'un parent à la fin de l'activité d'une section, les parents seront contactés par tout moyen utile, en cas de non réponse, l'enfant sera remis aux autorités compétentes (gendarmerie).

Assurance Individuelle Corporelle :

L'association informe ses adhérents de l'utilité de contracter une assurance dite « individuelle corporelle » qui couvre les dépenses résultant des dommages corporels qu'ils pourraient s'infliger à eux même, sans intervention d'un tiers.

Cette charte est consultable par tous les adhérents ou responsable légal d'adhérent mineur sur le site internet du Club : <http://club-des-ecureuils.fr>

Je soussigné M/Mme _____ Adhérent, ou représentant de l'enfant mineur désigné ci-dessus, reconnais avoir pris connaissance des éléments de la charte du club omnisport et culturel des écureuils et avoir été informé de l'utilité de souscrire une assurance dite « individuelle corporelle » pour la pratique d'une activité sportive.

Fait à Marcheprime, le _____

Signature :

COTISATION (Echelonnement du paiement de la Cotisation) :

Rappel du Montant: _____

Chèque

Espèces

Coupons sport

Chèques vacances

Dates d'échelonnement du règlement : _____
: _____
: _____
: _____
: _____
: _____
: _____
: _____
: _____